

De la reine à son fils, du roi à son épouse.

Pour une bonne actualisation
de la dévolution de la souveraineté
en milieu celtique et arthurien

La pratique des textes d'origine celtique ou arthuriens qui traitent de la transmission du pouvoir royal ou de sa reconduction en cours de règne nous montre que de telles procédures relèvent d'une conception abstraite et schématique de la nature de la royauté et que des récits s'emploient à en donner, sous forme dramatisée, une représentation qui peut aller de l'exposé merveilleux, apparemment irrationnel, aux contraintes de l'historisation.

Il y a donc un mouvement d'actualisation qui se développe à partir d'un modèle théorique pour s'investir, d'abord, dans un récit purement mythique qui se joue des contraintes du réel, avant d'aboutir à un stade d'exposition conforme, sinon à l'histoire, du moins à une temporalité objective qui est analogue à celle de l'histoire.

Pour s'exprimer, la conception de la transmission de la royauté, en l'occurrence, peut s'intégrer à trois niveaux de l'image du temps que nous retrouvons dans la topique guillau-mienne de l'établissement des modes¹ : l'abstrait, le virtuel et l'actuel.

1 — G. Guillaume, *Temps et verbe*, Paris, Champion, 1929, pp. 28-37.

En particulier, mises à part les conditions attendues que sont la garantie donnée par une entité transcendante — la divinité — et, occasionnellement, l'approbation explicite de la collectivité concernée, le candidat à une succession royale qui ne s'est pas imposé sur un coup de force, doit être héréditairement habilité à la briguer. Ce qui implique, lorsqu'un processus de ce genre est actualisé ou en voie d'actualisation, que se mette en place sur la ligne de la temporalité, quelle qu'elle soit, une structure lignagère qui a, par elle-même, une dimension spatio-temporelle et des règles morpho-syntaxiques de fonctionnement.

Cette prise en considération des éléments familiaux, qui forment une trame objective, est d'autant plus nécessaire en milieu celtique et, même, arthurien que l'accession au pouvoir suprême est une hiérogamie entre le souverain et la terre qu'il est appelé à gouverner. La question est de savoir, en nous reportant aux trois niveaux que nous avons définis, comment, dans ces perspectives différentes, s'exprime cette union.

Parmi les textes qui posent le modèle abstrait de cette pratique, nous avons retenu d'abord le texte irlandais bien connu du *Baile in Scail*, l'extase du fantôme². C'est le récit d'une reconduction dans sa fonction du roi Conn qui, un jour de brume, se trouve attiré dans le *sidh*, la demeure souterraine, du dieu Lug. Il découvre le dieu en compagnie d'une jeune fille d'une grande beauté, la souveraineté d'Irlande ; en signe de reconnaissance et de confirmation de son pouvoir, elle lui offre deux plats de viande, une côte de bœuf et une côte de porc et lui tend une coupe remplie de bière rouge, la *derg flaith*. Elle lui donne ensuite les noms des hommes de sa famille qui seront appelés à lui succéder.

Sous l'égide et le regard du dieu, s'établit donc, entre le souverain et la déesse de la terre qu'il gouverne, une relation de sympathie et d'accord. D'autres témoignages précisent la nature de cette relation.

Les *Annales de Connacht*³ rapportent comment Feilin O'Conchobhair, en 1310, accède à la dignité royale :

Quand Feilim épousa la province de Connacht, son père adoptif s'occupa de lui de la manière qu'indiquaient les vieillards et que mentionnaient les textes anciens, et ce fut la plus splen-

2 — *Baile in Scail*, éd. en anglais de Myles Dillon in *Early Irish Literature*, Chicago & London, University of Chicago Press, 1948, pp. 107-9.

3 — F.J. Byrne, *Irish Kings and High Kings*, London, B.T. Batsford, 1973, pp. 16-7.

dide cérémonie de mariage et d'intronisation qui fût jamais célébrée dans le Connacht jusqu'à ce jour.

La nature de la relation entre le roi et la terre se précise : il s'agit d'un mariage. Les mots gaéliques pour signifier cette union sont *feis* et *banais*. Le second de ces mots est formé à l'aide du préfixe *ban-*, la femme ; quant à *feis*, qui est en anglais traduit par *feast*, il a étymologiquement, selon James Carney, un sens plus précis : *feis* serait un déverbal de *fo-aid* : passer la nuit avec quelqu'un, coucher avec quelqu'un ; l'expression *feis temro*, cérémonie de Tara, signifierait le mariage de Tara.

Sexuelle également la symbolique légendaire qui préside par ailleurs au déroulement du rituel de ce sacre. Le futur roi s'avance vers le *Lia Fail*, pierre du sacre et aussi pierre-pennis qui lui permet d'établir un contact avec la terre qui lance un cri pour signifier son acceptation⁴. Les clercs médiévaux irlandais pour désigner cette pierre emploient le mot *ferp* qui est une adaptation du latin *verpa*, membre viril. Et, jusqu'au XIX^e siècle, les habitants qui vivaient sur le site appelèrent le *Lia Fail bod fearghusa*, c'est à dire le phallus de Fergus — roi par excellence de Tara, dont le nom signifie vigueur virile.

Schématiquement, d'après les témoignages irlandais, la dévolution de la souveraineté en milieu celtique se présente comme une structure à trois composantes : un dieu de haut niveau, Lug ou un équivalent, la déesse tutélaire de la terre concernée et le candidat à l'exercice du pouvoir. Nous retrouvons dans cette triangulation une illustration de la théorie des deux corps du roi. Toutefois, le second corps du roi est une femme. Cette procédure d'intronisation, si elle promeut le souverain, recèle aussi les germes de sa déchéance. Dès qu'il ne peut plus, matériellement et moralement, entretenir sa partenaire, c'est à dire dès qu'il devient incapable d'assurer la prospérité et l'exercice de la justice, il doit disparaître. Si Conn se voit offrir une coupe de liquide gratifiant, celle qui sera offerte, au terme de sa carrière, au roi Crimthann sera empoisonnée. Quand Arthur, dans le premier mouvement du *Conte du Graal*, a perdu sa coupe, dérobée par le chevalier vermeil qui lui dispute son pouvoir, il sombre dans une sorte de léthargie et la reine, figure de la souveraineté, est donnée pour morte⁵. C'est lors de la fête de Samain que disparaît

4 — Lucius Gwynn, « Of the race of Conaire Mor » *Eriu* 6, Dublin, 1912, p. 142.

5 — Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal (Perceval)*, éd. F. Lecoy, Paris, Champion, 1973, vv. 924-995. Voir notre article « Illusion de l'histoire, vérité du mythe. La mort du roi Crimthann », *Récit et vérité du Moyen Âge au XVI^e siècle*, Razo 15, Nice, 1998, pp. 35-43.

sent la plupart des rois et des héros irlandais qui ne peuvent plus faire face à leurs obligations.

A partir de ces données théoriques, le corpus légendaire, puis romanesque, va élaborer l'ébauche d'un processus d'actualisation en faisant de la déesse une épouse du roi qui entretient, par ailleurs, avec le dieu suprême des rapports de compagnonnage qui assurent la prospérité de son royaume. Tel est le cas de Pwyll, souverain gallois, époux de la déesse Rhiannon, qui s'entend fort bien avec le dieu de l'autre monde. Mais ces familles royales forment des dynasties qui comptent inscrire leur domination dans la durée, de génération en génération. Aussi vont-elles tenter, pour assurer le fonctionnement d'un système héréditaire, d'imaginer un phénomène de monopolisation, à travers le temps, de l'hypostase de la souveraineté. Les aventures des fils de Daire Doimtech sont révélatrices de ce mouvement d'appropriation : un jour d'hiver, au cours d'une chasse, ils se perdent dans les collines. Ils découvrent la maison d'une vieille femme affreuse et repoussante qui demande, pour les secourir, que l'un d'entre eux couche avec elle. Seul Lugaid Laigdé se dévoue ; la vieille femme se métamorphose alors en une radieuse et séduisante jeune fille, elle déclare qu'elle est la souveraineté d'Irlande, annonce la promotion de Lugaid Laigdé et lui prédit la naissance d'un fils qui, à son tour, couchera avec elle⁶.

Le sens de ce texte est clair : il précise les caractéristiques de la procédure d'intronisation exposées dans le *Baile in Scail*. Se trouve nettement exprimé un phénomène d'exclusivité, au profit d'un lignage, de la dévolution de la souveraineté. La femme qui en est porteuse se détache de l'espace divin pour devenir la déesse tutélaire d'une famille. Elle est une *banshee* royale qui présidera, par union de type matrimonial, à la promotion des héritiers de Lugaid Laigdé.

Cette intégration de la déesse du territoire au sein d'une famille régnante se manifeste également dans la légende du roi Eochaid Airem, troisième partie du *Tochmarc Etaine*⁷. Un matin de printemps, Eochaid Airem, du haut de la terrasse de son palais

6 — Il y a plusieurs versions de cette légende, nous suivons le contenu du texte que nous devons à J. Weisweiler (*Heimat und Herrschaft*, 1943) repris et résumé par J. De Vries, *La religion des Celtes*, Paris, Payot, 1963, pp. 250-1. Autre version, celle que présente l'édition du *Coir Anman*, in *Irische Texte*, herausgegeben von W.H. Stokes und E. Windisch, Leipzig, verlag von S. Hirzel, 1897, pp. 319-23.

7 — *Tochmarc Etaine*, *The Wooing of Elaine*, in M. Dillon, *Early Irish Literature*, op. cit., pp. 54-58. De nombreuses éditions dont celle de J. Gantz, *Early Irish Myths and Sagas*, London, Penguin Books, pp. 39-59.

de Tara, contemple le paysage ; il découvre tout à coup, à côté de lui, un jeune guerrier d'une grande beauté, richement vêtu. L'inconnu lui propose de jouer aux échecs. Le roi accumule les gains jusqu'au moment où son adversaire fixe comme enjeu d'enlacer sa femme Etain et de lui donner un baiser. Cette fois, Eochaid Airem perd. Il verra le jeune guerrier se saisir de son épouse et tous les deux, métamorphosés en cygnes, s'élèveront vers le ciel. Le dieu Midir, car c'était lui, avait repris celle qui était leur parèdre. Eochaid et ses hommes se lancent à leur poursuite, ils les retrouvent : Midir accepte de rendre Etain, mais ce sont cinquante Etain qui se présentent au palais de Tara ; le roi, parmi elles, doit retrouver son épouse. Il se trompe et choisit sa fille, avec qui il aura un enfant — une fille qu'il fait exposer dès que le dieu Midir lui apprend la vérité sur cette union. Mais recueillie par des bergers, elle sera ensuite enlevée par le roi Etarscèle. De ce couple naîtra Conaire Moir que nous aurons l'occasion de retrouver.

Pour l'imaginaire aristocratique, l'intention d'affirmer l'éternité d'une transcendance, en se référant à une entité divine, est telle qu'il ignore les contraintes d'une étendue objective de la temporalité. Ce faisant, il aboutit à une confusion des positions et des rapports de parenté.

Matériellement, on ne peut être son propre père, ni sa propre mère ; on ne peut être ni le fils, ni la fille de soi-même. Cependant, dès l'instant où l'alliance fécondante du roi et de l'hypostase de la souveraineté, pour des raisons d'exclusivité, s'étend jusqu'à la conception d'un être féminin qui, héritant des pouvoirs et des caractéristiques de sa mère, en est une duplication, la mère s'engendre elle-même et la fille est fille d'elle-même. Telle est la signification du motif des cinquante Etain qu'Eochaid voit entrer dans son palais de Tara : elles représentent cinquante avatars identiques de la même divinité destinée à entretenir avec cinquante générations de rois une relation hiérogamique. Cette confusion des positions entraîne une confusion des rapports de parenté : la relation d'époux à épouse équivaut à la relation de fils à mère ou de père à fille.

De cet état, le roman arthurien du *Bel Inconnu* offre une intéressante illustration⁸. Fils de la fée Blanchemal, amant de la fée Blanches-Mains, Guinglain, le *Bel Inconnu*, comme l'indique une duplication onomastique transparente, effectuée à peu de frais — Blanchemal, Blanches-Mains —, peut être considéré

8 — Renaut de Beaujeu, *Le Bel Inconnu*, éd. G. Perrie Williams, Paris Champion, 1929.

comme le fils et l'amant de la même femme. Blanchemal s'est unie à son père Gauvain à qui elle a simultanément conféré la souveraineté. L'enfant, né de ce couple, revient en fait à la même femme pour accéder au pouvoir. Il est bien évident que de tels canevas narratifs ne sont pas neutres : ils peuvent, selon les auteurs ou les récepteurs, susciter des cristallisations psychologiques et réveiller des pulsions inconscientes. Les fées mères génèrent un effet-mère ; mais la source du phénomène se ramène à un oubli du temps et à une subversion des rapports de parenté : en voulant transcender la catégorie du temps et attribuer à la succession des générations d'un lignage la permanence d'une relation hiérogamique qui devrait être morcelée et contingente, l'imagination mythique est contrainte d'aller contre la logique des choses : elle accumule sur une unique femme diverses positions de parenté qui, pour le partenaire concerné, s'excluent l'une l'autre. Tel est l'enseignement qui se tire d'un schéma général qui, sous forme de collage, juxtaposerait à l'histoire de Guinglain les mésaventures d'Eochaid Airem. Pour le candidat à la royauté, la souveraineté est mère, épouse et fille. Il n'est pas indifférent de constater, à ce propos, que la liaison initiatique et qualifiante du Bel Inconnu avec Blanches-Mains se déroule dans un univers analogue au rêve, dont il ne peut sortir que par un brutal retour à la réalité. Cet univers relève bien de la virtualité.

Comment en sortir ? La question se pose aussi aux créateurs de tels récits.

L'actualisation complète implique une insertion dans une temporalité objective ; il est alors possible d'imaginer une intrigue simple dans laquelle le souverain, pour obtenir sa qualification, rencontre, au seuil de sa carrière, l'hypostase de la souveraineté et conclut alors avec elle une ponctuelle relation de type matrimonial. L'exercice est, en fait, trop aléatoire pour être retenu, tout individu pouvant s'en recommander.

Le roi du Cenél Conail qui, selon Giraud de Cambrie, va saillir la jument sacrée lors d'une cérémonie de confirmation de son pouvoir a vraisemblablement participé, le jour de son intronisation, à un rituel identique⁹. Mais rien ne garantit à la lignée dont il fait partie l'exclusivité et la pérennisation, à son profit, de ce cérémonial hiérogamique. D'autres magnats peuvent s'en prévaloir. Si la valeur de l'animal, ensuite sacrifié, peut dissuader la

9 — Giraud de Cambrie, *Topographia Hibernica*, III, XXV.

plupart des candidats, il n'y a pas élimination totale et garantie de la concurrence.

Les auteurs de légendes, d'histoires ou de romans dynastiques vont imaginer des récits qui canalisent ce mouvement de dévolution de la souveraineté. Pour ce faire, et pour conférer à leur exposé la plus grande pertinence, ils tiendront compte, à la fois, d'un mouvement chronologique objectif qui rythme la succession des générations et, surtout, des propriétés d'une morphosyntaxe qui définit des positions et des relations praticables dans la structure d'une famille.

Le mouvement de monopolisation qui ne cesse d'être à l'œuvre les incite à imaginer un scénario endogamique. Détachée de l'univers divin, apparemment séparée du dieu qui était son parèdre, la souveraineté sera portée par une femme de la famille avec laquelle le candidat sera conduit à conclure une alliance matrimoniale plus symbolique que vécue. Tel est le mécanisme de l'inceste royal qui permet de conserver la souveraineté dans une famille et de couper court aux initiatives des ambitieux.

La considération dont semble, en l'occurrence, bénéficier la femme a pu faire penser qu'il y avait, en milieu celtique, un phénomène de matriarcat ou de matrilinearité dont l'écho est encore perceptible dans la littérature arthurienne. Illusion : c'est en fait un système qui fonctionne dans une société patriarcale, en faisant dépendre la transmission de la souveraineté d'un mouvement endogamique et contraignant de l'échange matrimonial. Ce processus, très solide, résiste aux pires situations, tant, du moins, qu'il y a des parentes consanguines pour porter la souveraineté. La légende du roi Eochaid Feidleach et de ses fils, les trois Findeama¹⁰, nous fournit une illustration de cette solidité. Les trois fils du roi se sont alliés pour se liguer contre leur père. A la veille de la bataille qui va opposer les deux camps, une de leurs soeurs Clothru qui, comme Medb, autre fille d'Eochaid Feidleach, a un statut divin, tente une ultime démarche pour réconcilier ses frères avec leur père. Voyant qu'elle ne peut y parvenir, elle s'offre sexuellement à eux : de cette union illicite naîtra Lugaid Riab n-Derg, Lugaid aux raies rouges, qui sera roi mais qui portera à jamais, sur son corps, sous forme de rayures, la marque de sa conception multiple et incestueuse. L'initiative de

10 — *Aided Meibde : the violent death of Medb*, éd. Vernam Hull, *Speculum* 13, The Mediaeval Academy of America, Cambridge, Massachusetts, 1938, pp. 56-60. *Cath Boinde Andso, The Battle of the Boyne here*, éd. J. O'Neill, *Eriu* 2, Dublin, 1905, p.175.

Clothru relève d'un souci de survivance dynastique. Comme le montre le dialogue qu'elle échange avec ses frères, leur impiété et leur injustice les ont disqualifiés ; ils risquent de trouver la mort au cours de la bataille — ce qui se produira effectivement. Clothru évite la perte, au profit d'un autre lignage, de la souveraineté dont elle est dépositaire.

Le motif de l'accession au pouvoir suprême par une union de type matrimonial avec une proche parente sous-tend, dans le second mouvement du *Conte du Graal*, l'épisode de la rencontre de Gauvain, au Château des Reines, avec trois femmes de sa famille — sa grand-mère Yguerne, sa mère et sa sœur Clarissant. Ignorant le lien de parenté qui unit Gauvain et Clarissant, Yguerne et sa fille envisagent que le chevalier inconnu puisse épouser celle qui, en fait, est sa sœur. Chrétien a beau nous dire que le mariage n'aura pas lieu dès qu'elles connaîtront l'identité du nouveau-venu, il n'empêche : dans ce processus d'intronisation qui va conduire Gauvain à la royauté de ce monde mystérieux, les éléments d'une hiérogamie incestueuse sont réunis¹¹. La morpho-syntaxe qui régit les rapports de parenté est respectée : les femmes qui forment la lignée féminine arthurienne à partir d'Utherpandragon, occupent des positions différentes, étagées dans l'histoire. Nous avons là, en clair, les données d'un scénario qui sont déjà présentes, sous une forme symbolique, dans la première partie du roman, à la différence près, et elle est fondamentale, que Perceval, quand il omet de poser les questions sur les objets qui lui sont présentés, s'exclut d'une cérémonie d'intégration dynastique. En particulier, il montre son indifférence à la représentation que forme la porteuse du Graal — la porteuse de la souveraineté du lignage. Comme l'a fort justement supposé Jean Marx, cette jeune fille n'est autre que la cousine matrilatérale, sœur classificatoire, qu'il rencontrera le lendemain¹². Elle ne lui pardonnera pas son silence et le héros se verra confirmer son exclusion d'un processus hiérogamique conduisant à la royauté.

Le corpus romanesque *Lancelot-Graal* contient également le thème de l'inceste, considéré, dans un contexte chrétien, comme un péché dont Arthur se rend coupable au seuil de son règne et

11 — Voir notre article, « Un phénomène d'intertextualité biblique dans le *Conte du Graal* : « qu'il soient une char andui. » (éd. W. roach, v. 9064) », *Masculin/Féminin dans le roman arthurien médiéval*, Amsterdam, Rodopi, 1995, pp. 165-175.

12 — J. Marx, *La légende arthurienne et le Graal*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, pp. 202-4 et 272-76.

qui atteint sa dimension cosmique lors de la mort ou, plutôt, de la disparition du roi. Qu'il ait conçu Mordret avec sa sœur Anna relève d'un égarement sordide ; mais, à la fin de sa vie, et il n'est pas surprenant que des romanciers chrétiens ravivent à ce moment-là le thème de l'inceste comme une cause de ruine et de mort, ce thème, prenant de l'ampleur, devient un principe organisateur de l'achèvement du récit. A la figure d'Anna se superpose celle de Morgane. Pèse sur ce scénario le motif légendaire du péché, analogue, de Charlemagne ; toutefois, c'est avant tout le substrat celtique qui resurgit avec une belle authenticité. Si l'épisode de la révolte de Mordret contre son père incestueux relève plutôt de l'idéologie et de la morale chrétiennes, les moments que passe Arthur en compagnie de Morgane dans les profondeurs de son château et, surtout, le passage du roi, mortellement blessé, dans l'autre monde, quand elle vient le recueillir sur la nef chargée de mystérieuses dames, sont des reprises fidèles de cette relation organique qui unit le roi à son espace de souveraineté, incarné sous les traits d'une proche parente¹³.

Qu'il nous soit permis d'effectuer une nouvelle suture : imaginons un commencement de règne sous la forme de la cérémonie d'accueil de Gauvain au Château des Reines et une fin conforme à celle que connaît Arthur dans la *Mort le roi Artu*, nous aurons un aperçu complet de ce que peut être, mythologiquement, l'ascension et la chute d'un monarque celtique.

Ce retour, de type matrimonial, aux femmes de la famille pour acquérir la souveraineté, s'il se recommande par sa solidité et la sécurité qu'il procure, n'en reste pas moins décevant, dans la mesure où il subordonne l'accession au pouvoir à une démarche endogamique. La mise en œuvre, dans une perspective objective, de la morpho-syntaxe des relations de parenté rend manifestes les inconvénients du système : elle implique, en effet, une fermeture du mouvement d'échange et, le cas échéant, faute de partenaires féminines adéquates, son immobilisation.

Confrontée à ces insuffisances et à ce risque, l'imagination mythique, légendaire ou romanesque s'emploie à trouver une solution qui concilie le désir de monopolisation inhérent aux familles régnantes avec la nécessité d'ouvrir le mouvement hié-

13 — *La Mort le roi Artu*, éd. J. Frappier, Genève-Paris, Droz-Minard, 1956, pp. 55-66 et 250. Nous pouvons avancer l'hypothèse que la nef « toute pleine de dames » porte, à l'instar des cinquante Etain qui se présentent au palais de Tara, des duplications de l'hypostase de la souveraineté du royaume de Logres.

rogamique et d'éviter l'inceste, qu'il soit symbolique ou non. Deux textes du Moyen Âge irlandais nous montrent comment, dans une perspective actualisée, on peut concilier les sollicitations de fermeture et d'ouverture pour parvenir à une bonne et saine transmission de la souveraineté.

L'histoire des fils du roi Eochaid Muigmedoin¹⁴ nous donne les premiers éléments d'une construction. Saisie au cours de son déroulement, l'intrigue est analogue à celle que nous avons relevée dans le récit des aventures des fils de Daire Doimtech. Égarés au cours d'une partie de chasse dans une forêt, les fils du roi manquent d'eau ; ils trouvent une source que garde une affreuse sorcière ; elle n'accordera de l'eau qu'à celui d'entre eux qui voudra lui donner un baiser et se coucher auprès d'elle. Seul, Niall, surmontant son dégoût, répond à son invitation et la sorcière repoussante se métamorphose en une séduisante et radieuse jeune fille, la souveraineté d'Irlande. Niall et ses descendants exerceront la royauté suprême. Rien de nouveau donc par rapport à la légende précédemment analysée. Toutefois, si nous remontons le cours du récit, nous nous apercevons que Niall est le fils de Cairenn Chesdub, fille elle-même d'un roi saxon et concubine du roi Eochaid Muigmedoin, alors que ses frères sont nés de l'épouse officielle du roi, Mongfhionn. Cairenn Chesdub est étrangère à la terre d'Irlande ; Mongfhionn est une autochtone de statut divin — elle procurera la souveraineté à son frère et mourra, vénérée comme une déesse, la veille de la fête de Samain. Cairenn Chesdub est persécutée par Mongfhionn : elle doit assurer sans interruption l'alimentation en eau du palais de Tara ; elle s'épuise à cette tâche et, comme Niall vient au monde au cours de l'un de ces transports, projeté sur le sol et abandonné à côté d'un seau, il semble évident qu'elle forme une préfiguration de la gardienne de la source et que, sous l'apparence d'une sorcière, elle procure la royauté à son fils. Donc une étrangère peut assumer la transmission de la souveraineté sur une terre qui n'est pas la sienne ; cet investissement dont elle bénéficie ne peut s'expliquer que par son union avec le roi Eochaid Muigmedoin. Certes, cette situation n'empêche pas que s'enclenche, sous une forme atténuée plutôt que symbolique, un processus d'union hiérogamique avec son fils quand elle apparaît sous les traits de la gardienne de la source ; mais, ensuite, elle dis-

14 — *Echtra Mac n-Echach Muigmedoin*, in M. Dillon, *The Cycles of the Kings*, Oxford, University Press, 1946, pp. 38-41 et S. H. O'Grady, *Silva Gadelica, a collection of tales in Irish*, London, 1892, tome I, pp. 330-36, tome II, pp. 368-73.

paraît du paysage : elle ne saurait régner comme parèdre à côté de lui.

La légende de l'accession de Conaire Moir à la royauté suprême de Tara vient renforcer cette perspective¹⁵.

Conaire est le fils du roi Eterscèle et de Mess Buachalla, la fille qui est née de l'union incestueuse d'Eochaid Airem et de sa fille. En fait, elle est aussi une Etain et, comme telle, devrait s'investir en un nouveau personnage féminin pour régner comme partenaire de son fils. Il n'en est rien : elle rompt ainsi la chaîne des retours, comme reine, de la même personne. Certes, Mess Buachalla guide et aide son fils dans la conquête de la souveraineté : elle lui indique la voie qu'il doit suivre et les rites qu'il doit accomplir pour conquérir la royauté sur la colline de Tara ; elle est devant lui quand s'avancent les troupes qui les soutiennent, devant lui également quand il progresse, sur son char, vers le *Lia Fail*. Mais, à partir de ce rituel d'intronisation, elle disparaît : c'est au contact de la terre d'Irlande, symboliquement, que Conaire a effectué une hiérogamie.

Jusqu'au moment du sacre, Mess Buachalla et Cairenn Chesdub ont été porteuses de la souveraineté. Quand leur fils a obtenu le pouvoir, elles ne jouent plus aucun rôle et il est alors libre de conclure une union exogamique. Ainsi, au terme de son processus d'actualisation, le mécanisme d'intronisation se trouve-t-il progressivement déconnecté d'une relation à la mère. Mais ce n'est pas pour cela qu'elle perd sa charge sacrée et sa compétence médiatrice. Sans elle, le jeune prince ne peut rien faire. De génération en génération, elle organise la transmission de la souveraineté. Il faut donc convenir que s'est mis en place un système de dévolution qui, après la mort du roi, fait passer la souveraineté de la reine à son fils qui, devenu roi, en investit son épouse qui va régner avec lui comme représentante de la terre.

Au terme d'un cheminement de l'imaginaire qui s'emploie à créer de l'abstrait à l'actuel, plusieurs modèles, la création celtique puis arthurienne arrive à élaborer une structure narrative de bon aloi qui concilie la contrainte de monopolisation du pouvoir avec les exigences de l'ouverture et les avantages de l'exogamie.

Jean-Guy GOUTTEBROZE
Université de Nice – Sophia Antipolis

15 — Lucius Gwyn, *Of the race of Conaire Mor*, op. cit. pp. 138-40.